

LA BELLE PROVINCE

dossier préparé par
SARAH GURCEL

INTRODUCTION

OFFRONS-NOUS la joie simple d'une introduction simpliste et offrez-vous celle de vous faire plus bêtes que vous n'êtes. Si la francophonie, dans son acception linguistique, désigne l'ensemble des locuteurs ayant le français comme langue maternelle, officielle ou véhiculaire (c'est en gros la définition qu'en donne le Petit Robert), la question de la traduction au sein de la francophonie s'en trouve théoriquement évacuée : les Suisses ont beau remplacer « short », mot bien français s'il en est, par « cuissettes », les francophones parlent la même langue (un Sénégalais vous dit que vous « camembérez », vous comprenez sans mal que vous incommodez votre entourage par vos odeurs corporelles) – nul besoin de traduction, merci, bonsoir.

Pourtant, voyez le sort réservé à la cousine anglophonie dès 1891, quand le plus anglais des auteurs irlandais écrivait dans *Le Fantôme de Canterville* : « Nous avons vraiment tout en commun avec l'Amérique, hormis, bien entendu, la langue. »¹ Ne pourrions-nous le reprendre à notre compte ? C.R.A.Z.Y., succès international du cinéaste québécois Jean-Marc Vallée, est sorti en France en 2005 en version *sous-titrée*. Simple affaire d'accent ? Fermeement, non. Il y a à peine plus de quinze ans, le dramaturge québécois Michel-Marc Bouchard demandait à Noëlle Renaude de traduire sa pièce *Les muses orphelines* en français de France². Certes, cinéma et théâtre ont des contraintes propres.

Si l'objet de ce dossier n'est donc pas d'interroger la nécessité qu'il y aurait à traduire le français d'ailleurs en français d'ici, et réciproquement, pour qu'enfin les francophones se comprennent, cette nécessité fait bien souvent loi et c'est une donnée susceptible d'affecter ceux parmi nous qui traduisent vers le français.

La présente revue est certes éditée par l'Association des Traducteurs Littéraires de France, et non pas *Francophones*, mais les traductions signées par ses membres sont souvent appelées à être diffusées dans l'ensemble de la francophonie. Or, on ne parle pas le même français à Paris, à Québec et à Dakar, ou du moins le français

n'y recouvre pas les mêmes réalités culturelles. Le traducteur doit-il alors se poser la question de savoir à quelle aire géographique appartiennent ses lecteurs potentiels ou cette question relève-t-elle uniquement de choix éditoriaux ? Un traducteur camerounais aurait-il plus de légitimité qu'un traducteur français à traduire un roman nigérian ? Quelle est en pratique la réception des traductions d'un pays francophone dans le reste de la francophonie : sont-elles adoptées ou adaptées³ ? Dans l'espoir insensé que soit reprise ailleurs l'ambition d'une étude systématique (analyse des traductions elles-mêmes, épiluchage des catalogues de maisons d'édition, entretiens avec éditeurs, traducteurs et, pourquoi pas, lecteurs), nous suggérerons quelques éléments de réponse, quelques pistes de réflexion.

Dans ce dossier, la part belle sera faite aux liens (cordes à nœuds plus que cordes lisses) entre la France et le Québec et nous tenons à remercier nos contributeurs et correspondants d'outre-Atlantique – David Homel, pour les pistes fournies, Isabelle Collombat et Sophie Martineau, de l'Université de Laval, dont les articles respectifs « Traduire l'américanité » (p. 51) et « Traduire Mordecai Richler en français » (p. 57) complètent notre rapide « Québec / France, état des lieux » (p. 46), ainsi que Michel Garneau (p. 70) et Sonya Malaborza (p. 65) pour leur apport artistique au débat... La Belle Province sera encore à l'honneur dans un bref article plus particulièrement dédié à la traduction théâtrale (p. 63).

1 Oscar Wilde, *The Canterville Ghost*, traduction de Jules Castier.

2 Le texte est paru aux Éditions Théâtrales en 1994, avec, dans le même volume, *Le chien* de Jean-Marc Dalpé, « traduit en français pour la France » par Eugène Durif. Il s'agissait bien pour les intéressés d'une véritable « aventure de traduction » et non d'une adaptation, destinée à favoriser la diffusion de textes qui, sinon, risquaient fort de ne pas connaître l'épreuve des planches françaises.

3 Pour reprendre une expression glanée sur la liste de diffusion de l'ATLF : que son auteur en soit remercié.
